Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260225-D202625241-DE

DEPARTEMENT
du FINISTERE

ARRONDISSEMENT
de MORLAIX

Nombre de Membres :
- en exercice : 9
- présents : 8

Date de convocation
Le 18 Février 2026

OBJET : Aide financière exceptionnelle pour prise en charge frais électricité

Extrait du Registre des Délibérations du C.C.A.S.
de la Commune de PLOUNEOUR-MENEZ

Séance ordinaire du 25 Février 2026

L'an deux mille vingt six le 25 Février à 20 heures.
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Aline COAT, Conseillère déléguée aux affaires sociales Vice-présidente.

Présents :
- MARIE Sébastien - COAT Aline – ROBAIL Marie – GUILLERM Marie Anne- GEREEC Odile – GOARNISSON Marie-José -DOURMAT Martine – FLOCH Marie Josée

Absents excusés : MORVAN Stéphanie

Madame Aline COAT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale explique à l'assemblée la situation d'une administrée qui est confrontée à des difficultés de paiement de ses factures d'électricité, avec un solde dû à OCTOPUS energy de 424.20 €. Cette dame vit seule et perçoit uniquement l'Allocation Adulte Handicapé d'un montant de 1 033 €
Elle a du faire face à des dépenses de remboursement de prêts pour aider sa fille qui est partie vivre et travailler en région parisienne.
L'assistante sociale du CDAS de Morlaix a expliqué qu'elle est très rigoureuse dans sa gestion administrative et financière, et qu'elle sollicite rarement les services sociaux. Sa situation est très tendue.
Il est donc possible, après examen de sa situation financière, de lui proposer une aide exceptionnelle de 200 €, pour le règlement des frais d'électricité, sur une dette de 424.20 e à la société OCTOPUS energy. Le Secours Catholique interviendra en complément.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'ACCORDER une aide exceptionnelle de 200 € à OCTOPUS energy, à verser pour le compte de Madame CHARTIER Catherine domiciliée 280 Roz Ar Yar à PLOUNEOUR-MENEZ, pour combler son reste à devoir auprès de cette société.

- D'AUTORISER Monsieur le Président du CCAS à signer toutes les pièces à intervenir

Pour extrait certifié conforme au registre
La Vice-Présidente,
Aline COAT

MAIRIE DE PLOUNEOUR-MENEZ
29 (Finistère)